

Objet : Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves aux Conseils d'école auront lieu le **vendredi 12 octobre 2018 de 14h30 à 18h30** dans le restaurant scolaire.

Les modalités du vote vous seront communiquées prochainement.
Il est possible et conseillé de voter par correspondance en suivant scrupuleusement la procédure indiquée.

Dépôt des candidatures

Pour être candidat, il faut avoir un enfant scolarisé dans l'école.

Chacun des deux parents est électeur et éligible.

Vous pouvez déposer votre candidature jusqu'au **lundi 1^{er} octobre 2018 (18h)** auprès du Directeur de l'école ou sur le tableau d'inscription qui est mis à disposition sous le porche de l'école.

La liste de candidatures sera établie pour le **mercredi 3 octobre 2018**.

Transmission des documents pour voter

Les documents pour voter seront transmis par l'intermédiaire des élèves le **vendredi 5 octobre 2018** dans le cahier de liaison.

Calendrier récapitulatif

1. **dépôt des candidatures** jusqu'au **lundi 1^{er} octobre 2018 (18h)** auprès du directeur de l'école ou sur le tableau d'inscription mis sous le porche.
2. **affichage des listes** de parents le **mercredi 3 octobre 2018**.
3. **distribution des bulletins de vote** (transmis par les élèves), le **vendredi 5 octobre 2018**.
4. **date du scrutin** le **vendredi 12 octobre 2018 de 14h30 à 18h30**.
(vote par correspondance possible et conseillé)
5. **envoi du procès-verbal** et des listes le **lundi 15 octobre 2018**.